

## Termes de Référence

### RECRUTEMENT D'EVALUATEURS TECHNIQUES POUR DES DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME MIARY DIGITAL

#### 1. Contexte

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque mondiale pour une troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (Projet PIC) : le « Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive » (PIC3).

Cette nouvelle phase permet d'ajouter, en sus du Tourisme et de l'Agribusiness, le Numérique en tant que nouveau secteur cible du Projet.

Par ailleurs, elle permet d'étendre les zones géographiques d'intervention selon des priorités fixées par le Gouvernement. Aux quatre (04) zones d'intervention au titre du PIC2.2, à savoir les régions Diana, Atsimo-Andrefana, Anosy et l'Île de Sainte-Marie, viennent s'ajouter, au titre du nouveau Projet PIC3, six (06) nouvelles régions d'intervention : d'une part le corridor Est du pays incluant les régions Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo-Atsinanana, et d'autre part, la région Analamanga pour le secteur du numérique.

Le projet s'inscrit dans un objectif de contribuer à la relance économique à la suite de la pandémie du COVID-19 qui a affecté le pays.

L'objectif du PIC3 est de soutenir la croissance des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les régions et les secteurs cibles. Le projet est structuré autour de trois (03) composantes se renforçant mutuellement :

- Composante 1 : Attirer et retenir les investissements privés et lever les principales contraintes pour soutenir la reprise économique ;
- Composante 2 : Lever les contraintes à l'investissement privé et améliorer la compétitivité économique locale pour soutenir la reprise dans les régions et les secteurs cibles ;
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'entrepreneuriat dans les secteurs et les régions cibles.

Les deux (02) indicateurs clés du Projet sont :

- (i) Le pourcentage d'augmentation de revenus des entreprises soutenues par le Projet ;
- (ii) Le nombre de nouveaux emplois créés au sein des entreprises appuyées par le Projet.

La composante 3 se décline en deux sous-composantes :

- **La composante 3.1** fournit une assistance directe aux PME et aux entrepreneurs selon leur stade de croissance :
  - o *Fenêtre 1 – Phase de démarrage* (Programme Miary) : ces appuis bénéficieront aux entrepreneurs existants ou nouveaux qui ont approfondi leurs projets d'entreprise et comblent les lacunes du marché dans les secteurs cibles ou proposent de nouvelles solutions numériques dans les régions du projet. Ceux-ci pourront demander une assistance technique telles que des formations, des soutiens techniques pratiques ou des orientations vers le marché ; et un soutien financier pour le développement et l'expansion de leurs activités.
  - o *Fenêtre 2 – Phase d'accélération* : ces appuis sont destinés aux PME un peu plus matures. Ils leur permettront de recevoir des services ciblés d'accélération tel qu'un

soutien au modèle économique, un accès aux marchés nationaux et internationaux, une préparation à l'investissement, un soutien juridique, comptable ou technique, et un financement qui visera à renforcer leurs capacités à augmenter leurs ventes et leur productivité, et à lever des fonds privés supplémentaires.

- *Fenêtre 3 – Phase de croissance* : ces appuis s'adressent aux entreprises ou entités éligibles qui sont en mesure de fournir un financement équivalent à un pourcentage minimum du budget total du projet soumis. Il s'agit d'une subvention de contrepartie pour financer des sous-projets qui améliorent considérablement la compétitivité des chaînes de valeur cibles de l'agrobusiness et du tourisme.

Pour chaque fenêtre, les projets seront sélectionnés de manière compétitive sur la base de concours de plan d'affaires dont le canevas sera fourni dans le manuel du programme.

- **La composante 3.2** fournira un soutien indirect aux entreprises, en améliorant et en renforçant la qualité des services des organisations fournissant un soutien aux entrepreneurs et aux PME.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la fenêtre 1 de la composante 3.1 – **Programme Miary dans le secteur numérique** – le Projet collabore avec des incubateurs pour assurer l'incubation et l'accompagnement des bénéficiaires du Programme Miary Digital. Conformément au programme d'incubation, il est prévu que les incubés, après une période de trois mois d'incubation et sur avis positif préalable de l'incubateur, puissent soumettre leur demande de subvention au PIC pour concrétiser leur projet, objet de l'incubation. Les demandes seront étudiées et analysées par des experts évaluateurs techniques et financiers qui, à l'issue de leur évaluation, donneront leur avis favorable ou défavorable à l'octroi de subventions aux incubés. Les dossiers de demande et les rapports d'évaluation seront ensuite soumis pour avis de non-objection à un Comité de Validation et à la Banque mondiale.

Afin de renforcer l'équipe du PIC dans le processus d'évaluation technique des demandes de subventions soumises par des incubés sélectionnés, le Projet fait appel à des évaluateurs techniques experts de niveau international.

## **2. Objectifs de la mission**

Les experts évaluateurs techniques seront responsables d'évaluer, conformément aux critères exposés dans le manuel de procédure du programme, si l'octroi des subventions demandées par les entrepreneurs pour leurs projets permettra à leur entreprise d'atteindre un stade de croissance supérieur. Sans être exhaustive, leurs principales attributions seront les suivantes :

### **a) Evaluer la faisabilité technique des projets :**

- Analyser la potentialité du projet à atteindre les objectifs de croissance mentionnés dans le business plan, si le projet reçoit la subvention ;  
Examiner les aspects techniques des business plans, y compris les solutions numériques proposées, la viabilité technologique, et la pertinence des choix technologiques pour le développement de l'entreprise pour atteindre les objectifs du business plan, ;
- Identifier les risques potentiels et proposer des recommandations pour les atténuer et/ou améliorer la solution ;
- Émettre un avis sur la pertinence des partenariats techniques et des collaborations envisagées par les entrepreneurs ;
- Collaborer avec l'équipe du Programme Miary Digital et les incubateurs pour fournir des commentaires constructifs aux entrepreneurs et les aider à améliorer leurs plans techniques ;

- Compléter un barème d'évaluation et fournir des commentaires détaillés et des recommandations claires pour chaque demande ;

#### **b) Collaboration**

- Proposer des recommandations par rapport aux critères et grilles d'évaluation des demandes de subvention du Programme Miary Digital déjà établi préalablement ;
- Participer aux réunions préparatoires et de débriefing de l'équipe du PIC, et partager les résultats avec les autres évaluateurs dans un dialogue constructif ;
- Présenter les résultats des évaluations auprès du Comité de Validation, en offrant des explications sur les commentaires et les recommandations ;
- Participer aux séances de pitch des incubés, et émettre un avis selon la fiche/la grille d'évaluation.

Et toutes autres tâches en lien avec ses expertises et compétences qui seraient confiées par le Responsable du Programme Miary Digital ou le Coordonnateur National du Projet PIC.

Toutes les demandes de subvention sont sur le même pied d'égalité et évaluées selon leurs seuls mérites, quels que soient leur origine ou le nom des auteurs. De ce fait, le candidat devra être intègre, et devra faire preuve d'impartialité et d'objectivité. Si le/la candidat(e) a un lien avec un incubé et/ou avec l'un des membres de l'équipe de l'incubateur (famille, amis proches, collègues, mentors, etc.), il/elle devra le notifier immédiatement à l'équipe du projet PIC, et se retirera de l'évaluation du dossier objet dudit conflit d'intérêt. A cet effet, chaque évaluateur devra signer une déclaration de non-conflit d'intérêt à soumettre à l'équipe du PIC.

### **3. Organisation et durée de la mission**

Compte tenu du fait que le nombre de jour d'intervention par dossier ne peut être fixé en amont, les prestations seront forfaitaires par dossier évalué. L'intervention s'étalera sur la durée de la première cohorte, soit de décembre 2023 à février 2024. Toutefois, le programme étant prévu sur plusieurs années, et sur preuve de travail satisfaisant, les prestations pourront être étendues. Ils pourront être basés à Antananarivo ou à l'étranger, dans la mesure où un travail à distance est envisageable.

### **4. Résultats attendus**

- Les critères et grilles d'évaluation des demandes de subvention du Programme Miary Digital sont améliorés ;
- La potentialité de croissance des entreprises que permettrait d'atteindre l'octroi de subvention est évalué selon les critères et la grille d'évaluation du Programme Miary Digital ;
- Les recommandations techniques pour chaque projet sont émises par les évaluateurs et intégrés dans les business plans de incubés ;
- Les résultats des évaluations techniques sont présentés au Comité de Validation pour leur non-objection a la liste des bénéficiaires des subventions.

### **5. Livrables**

Chaque évaluateur technique sélectionné remettra au PIC les livrables ci-après :

- Une liste de critères revus et une grille d'évaluation améliorée ;
- Un rapport d'évaluation technique pour chaque demande de subvention reçue comprenant :
  - le barème d'évaluation ;
  - les commentaires détaillés ;

- les recommandations claires pour chaque demande de subvention ;
- Un rapport final, valable également en cas de rupture de contrat, qui récapitulera l'ensemble des interventions et des résultats obtenus par l'évaluateur durant sa mission ainsi que les leçons apprises et les recommandations.

## **6. Qualifications et profil requis**

Le/la candidat(e) doit disposer des qualifications ci-après :

- Possession d'un diplôme de niveau Master ou d'une Grande École dans des domaines tels que la Gestion, l'Informatique, l'Ingénierie ou d'autres domaines pertinents ;
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'entrepreneuriat numérique et dans au moins une des catégories suivantes : l'AgriTech, la Mobilité, la HealthTech, la Cleantech, l'E-commerce, l'intelligence artificielle, la fintech, l'edtech, ou d'autres secteurs connexes. Cette expérience peut provenir de diverses fonctions, notamment la direction de projets technologiques, la consultation stratégiques et techniques, ou encore la conduite de due diligences techniques dans des contextes variés ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'analyse et l'évaluation des propositions de projets d'entrepreneurs dans le domaine numérique, en vue d'une levée de fonds auprès d'un accélérateur ou d'un fonds d'investissement;
- Expérience dans la gestion d'une start-up et/ou d'une entreprise numérique serait souhaitée ;
- Connaissance du contexte entrepreneurial numérique de Madagascar serait un plus ;
- Maîtrise parfaite du français. La maîtrise de l'anglais est un plus ;
- Sens de l'initiative, de la rigueur et du travail d'équipe.